



Réunion de
quartier Palisse



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

SECTEUR PALISSE, PALISSERAIE, MANOIR, AVENUE DE L'ABBAYE

À vous la parole !



1 Monfort

2 Le Fragnès

3 Le Bourg

4 Palisse

Palisseraie

Manoir

Avenue de l'Abbaye

5 Charmanches

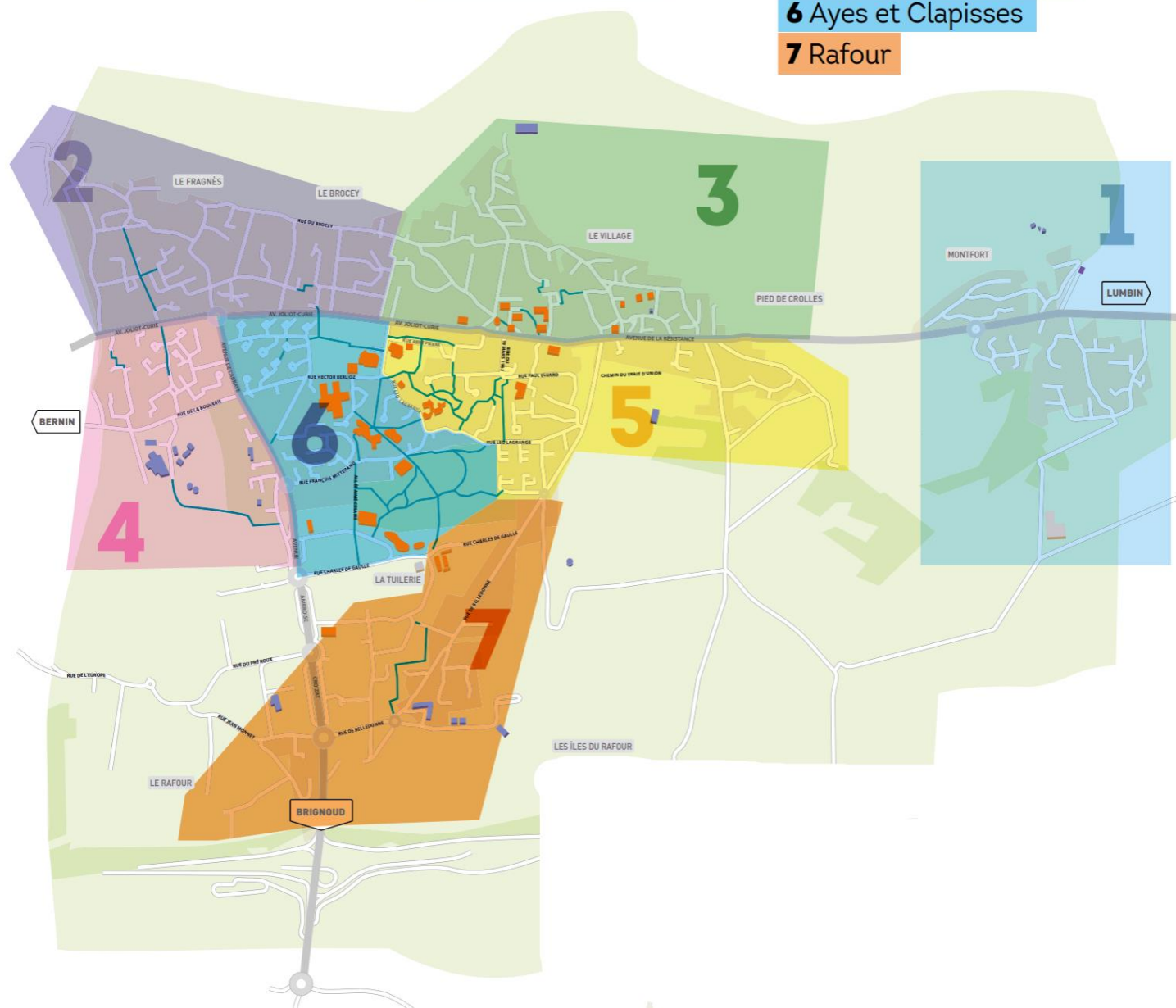
Ardillais

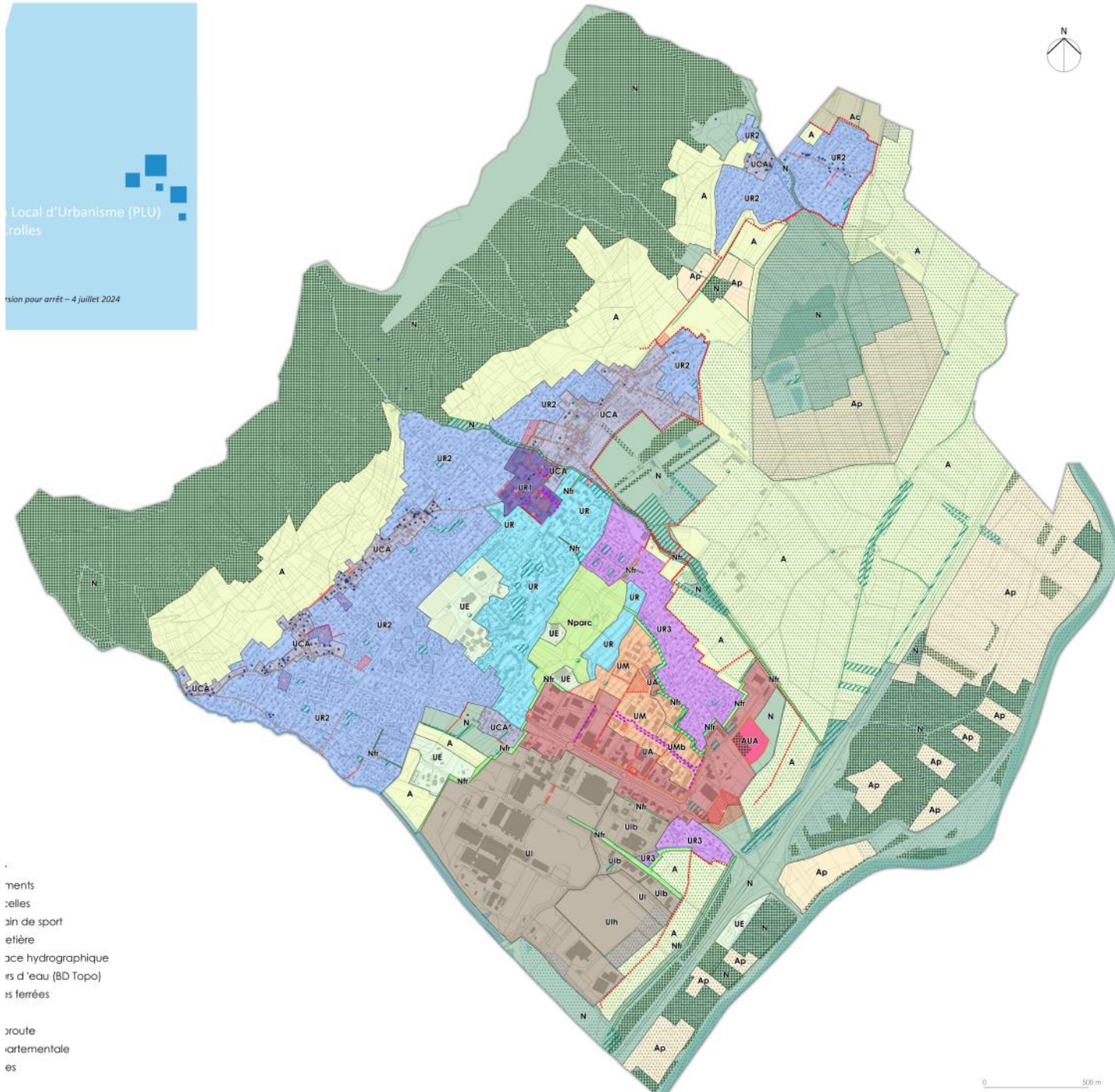
Chartreuse

Rue du Lac et Mayard

6 Ayes et Clapisses

7 Rafour





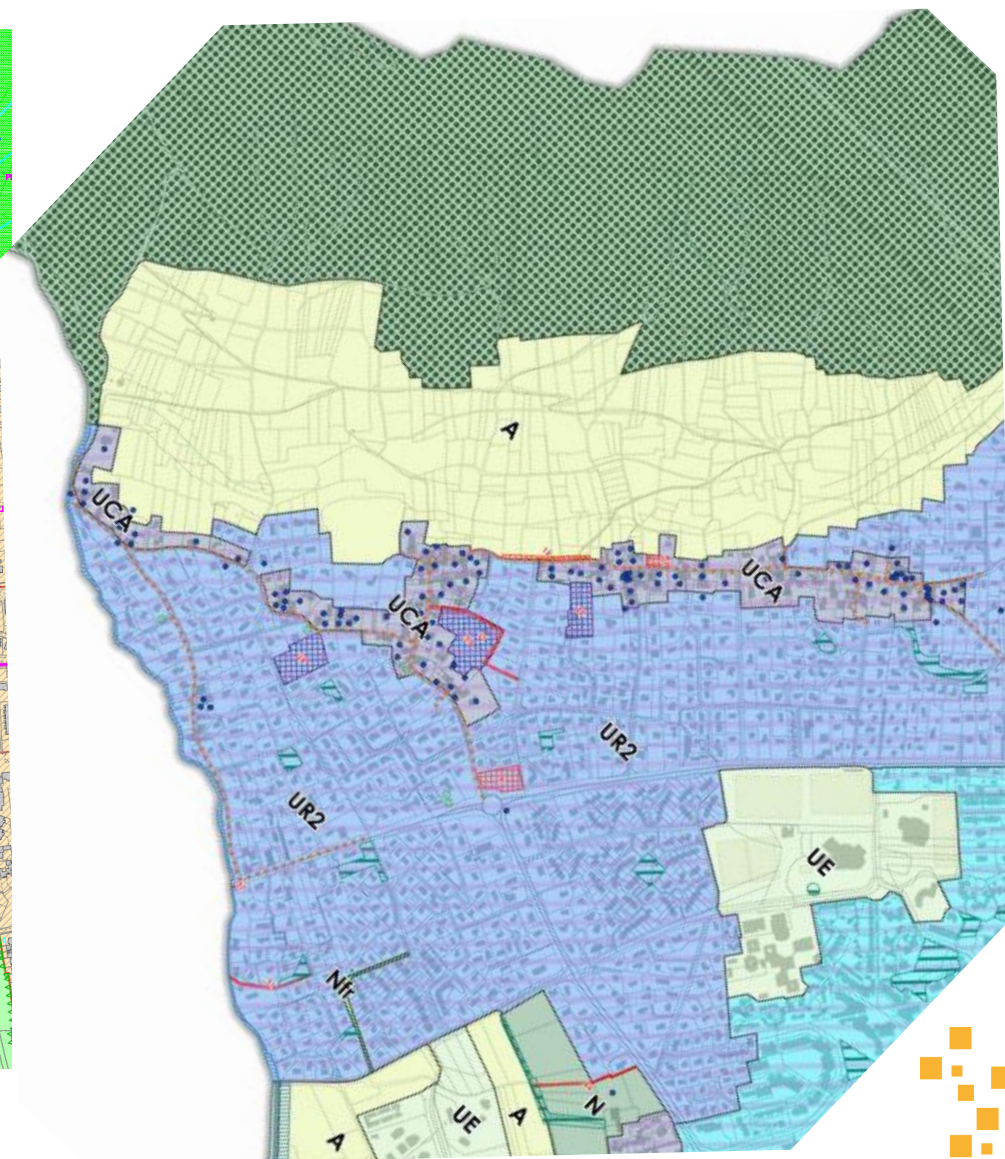
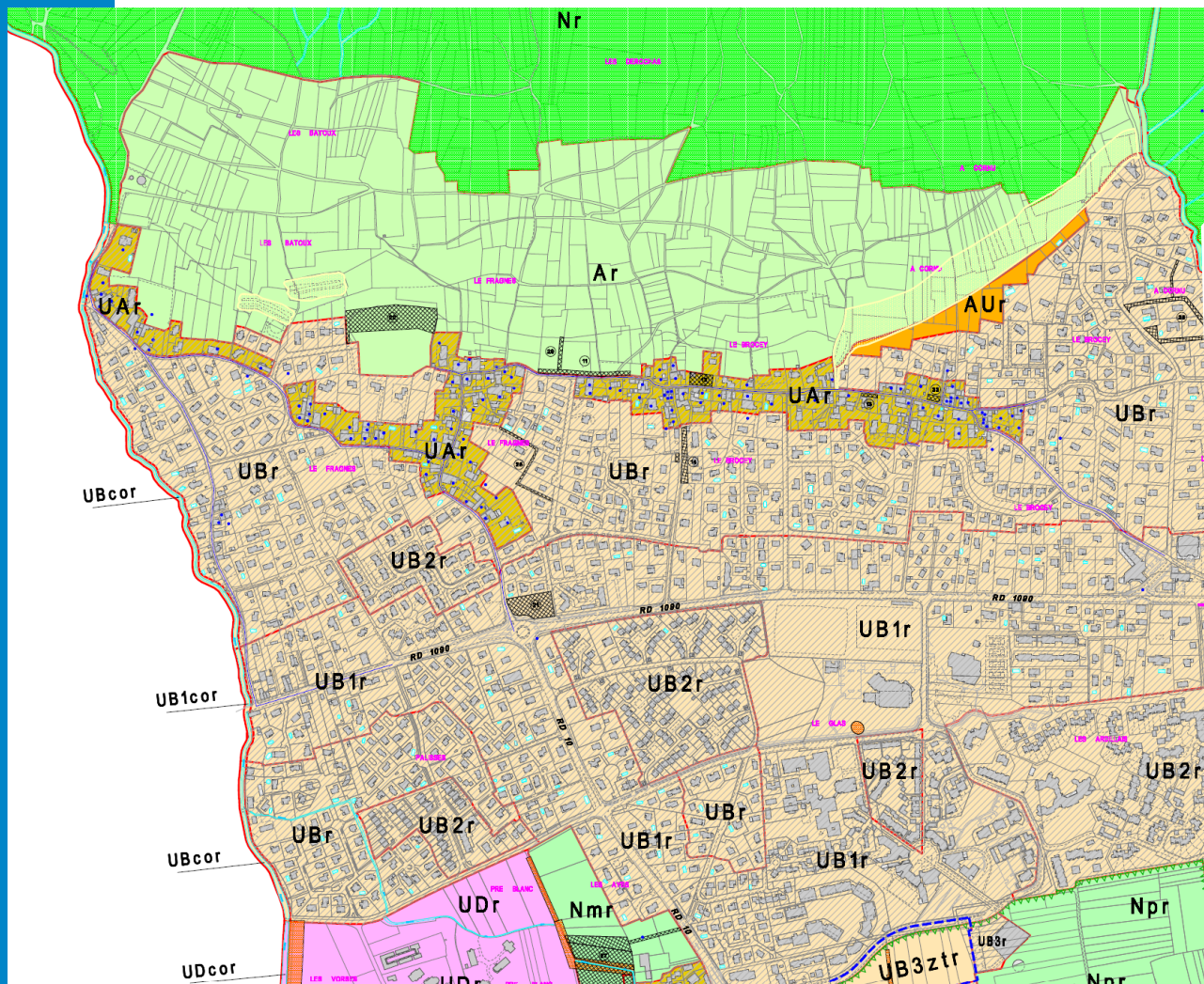
- Zonage**
- AUA : Zone urbaine à vocation d'activités
 - A : Zone agricole
 - Ac : Zone agricole en périmètre de protection de captage
 - Ap : Zone agricole à protéger
 - N : Zone naturelle
 - Nfr : Zone de frange verte
 - Nparc : Parc public Jean-Claude Paturel
 - UA : Zone urbaine dédiée à l'activité
 - UCA : Zone urbaine de centre ancien
 - UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
 - UI : Zone urbaine à vocation industrielle
 - Uib : Zone urbaine à vocation industrielle hauteurs plus basses
 - Uih : Zone urbaine industrielle hauteurs plus élevées
 - UM : Zone urbaine mixte
 - Umb : Zone urbaine mixte hauteurs plus basses
 - UR : Zone urbaine résidentielle
 - UR1 : Zone urbaine résidentielle en mutation
 - UR2 : Zone urbaine résidentielle pavillonnaire à préserver
 - UR3 : Zone urbaine résidentielle pavillonnaire où les toits plats sont autorisés

- Prescriptions graphiques du projet de PLU**
- Élément de patrimoine (L151-19)
 - Arbre remarquable (L151-23)
 - Alignement d'arbres et haies (L151-23)
 - Linéaires de rues concernés par les murs de pierres (L151-19)
 - Linéaire commercial à protéger ou à créer (L151-16)
 - Limites stratégiques de l'urbanisation
 - Arrêté de protection de biotope
 - Éléments de paysage
 - Emplacements réservés (L151-41)
 - Emplacements réservés de mixité sociale (L151-41)
 - Espaces Boisés Classés (EBC)
 - Périmètre du cimetière
 - Périmètre d'OAP
 - Ripisylves (L151-23)
 - Secteurs de mixité sociale (L151-15)
 - Zones humides

Liste des emplacements réservés	N°	Destination	Surface en m²
Emplacements réservés (L151-41)	1	Mobilité douce	1993
Emplacements réservés (L151-41)	2	Équipement public	603
Emplacements réservés (L151-41)	3	Équipement public	1262
Emplacements réservés (L151-41)	4	Équipement public	1262
Emplacements réservés (L151-41)	5	Extension police municipale	1233
Emplacements réservés (L151-41)	6	Projet Gendarmerie	2461
Emplacements réservés (L151-41)	7	Mobilité douce	2365
Emplacements réservés (L151-41)	8	Confortement du centre de ville	450
Emplacements réservés (L151-41)	9	Continuité écologiques	395
Emplacements réservés (L151-41)	10	Mobilité douce	1262
Emplacements réservés (L151-41)	11	Mobilité douce	772
Emplacements réservés (L151-41)	12	Mobilité douce	2270
Emplacements réservés (L151-41)	13	Régularisation de la voirie	248
Emplacements réservés (L151-41)	14	Rite cyclable et cheminement	107
Emplacements réservés (L151-41)	15	Mobilité douce	542
Emplacements réservés (L151-41)	16	Mobilité douce	599
Emplacements réservés (L151-41)	17	Mobilité douce	151
Emplacements réservés (L151-41)	18	Coverage publics	1041
Emplacements réservés (L151-41)	19	Coverage publics	254
Emplacements réservés (L151-41)	20	Mobilité douce	265
Emplacements réservés (L151-41)	21	Voies publiques	1016
Emplacements réservés (L151-41)	22	Mobilité douce	549
Emplacements réservés (L151-41)	23	Voies publiques	632
Emplacements réservés (L151-41)	24	Coverage publics	62
Emplacements réservés (L151-41)	25	Coverage publics	4608
Emplacements réservés (L151-41)	26	Mobilité douce	142
Emplacements réservés (L151-41)	27	Installation d'internet général	22545
Emplacements réservés (L151-41)	28	Mobilité douce	841
Emplacements réservés (L151-41)	29	Mobilité douce	392
Emplacements réservés (L151-41)	30	Mobilité douce	109
Emplacements réservés (L151-41)	31	Mobilité douce	433
Emplacements réservés (L151-41)	32	Mobilité douce	1561
Emplacements réservés (L151-41)	33	Eco	6099
Emplacements réservés (L151-41)	34	Mobilité douce	1432
Emplacements réservés (L151-41)	35	Mobilité douce	293
Emplacements réservés (L151-41)	36	Réglementation du secteur	356
Emplacements réservés (L151-41)	37	Équipement d'enseignement public	21
Emplacements réservés de mixité sociale (L151-41)	38	Programme de logements sociaux	4505
Emplacements réservés de mixité sociale (L151-41)	39	Programme de logements sociaux	7073
Emplacements réservés de mixité sociale (L151-41)	40	Programme de logements sociaux	3419
Emplacements réservés (L151-41)	41	Équipement et réglementation	870
Emplacements réservés (L151-41)	42	Mobilité douce	1391
Emplacements réservés (L151-41)	43	Mobilité douce	1555
Emplacements réservés (L151-41)	44	Mobilité douce	543

Réunion de quartier Palisse

Zoom PLU : nouveau PLU vs ancien PLU



UCA**Zone Urbaine de Centre Ancien**

Mixité de fonctions (habitat, commerces, équipements, espaces publics...) et recherche de cohérence du bâti

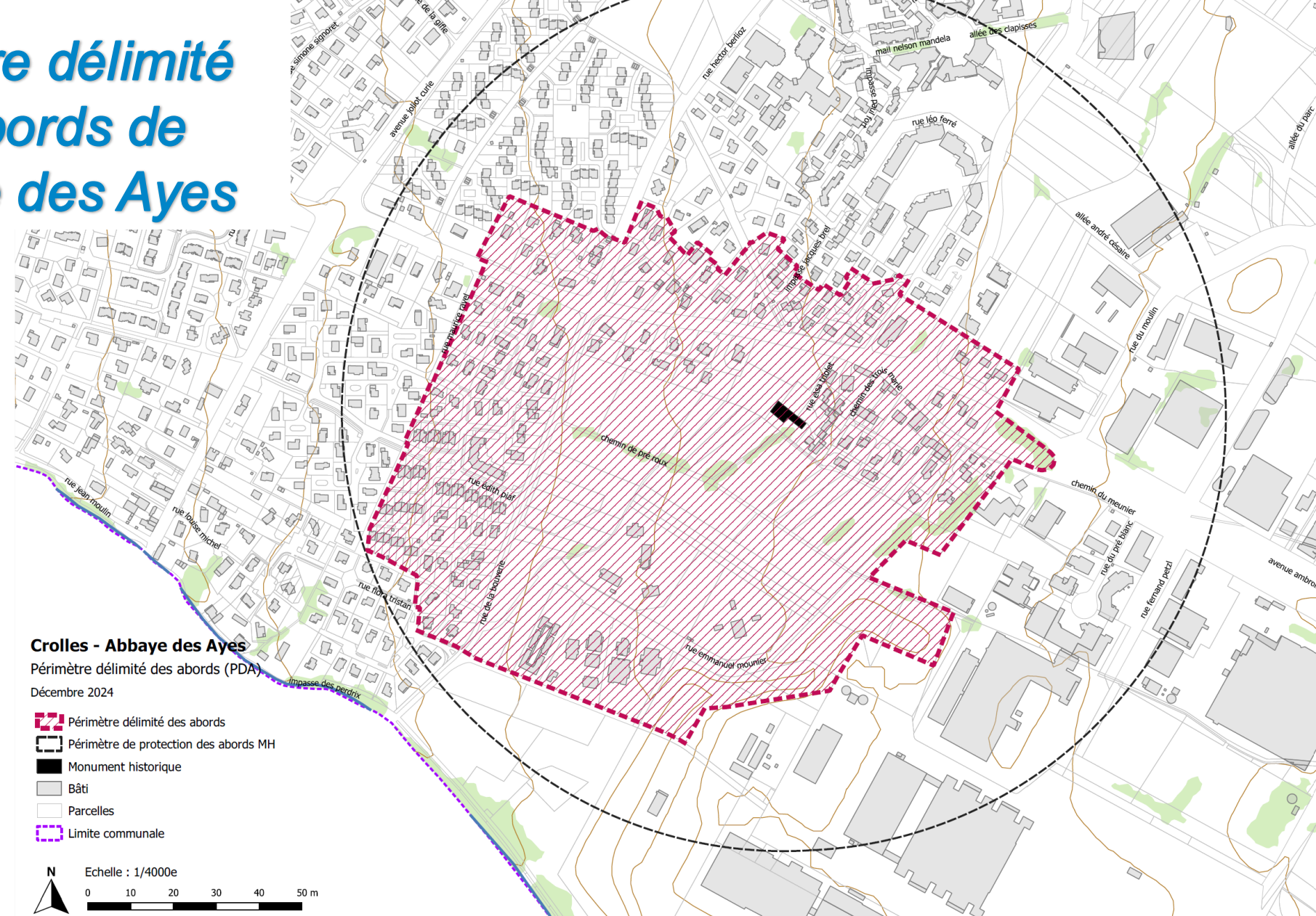
UR**Zone Urbaine Résidentielle**

- UR2 : secteur avec toit plat interdit

Zone	Alignement	Hauteurs		Toits	Emprise
UCA	Limite ou recul jusqu'à 5 m	9 m (égout ou dalle)		2 pans	35% max
UR	Limite ou recul jusqu'à 5 m	UR2	7m égout / 9m faitage	toitures terrasses interdites (sauf annexes)	UR 7 : 20%



Périmètre délimité des abords de l'Abbaye des Ayes

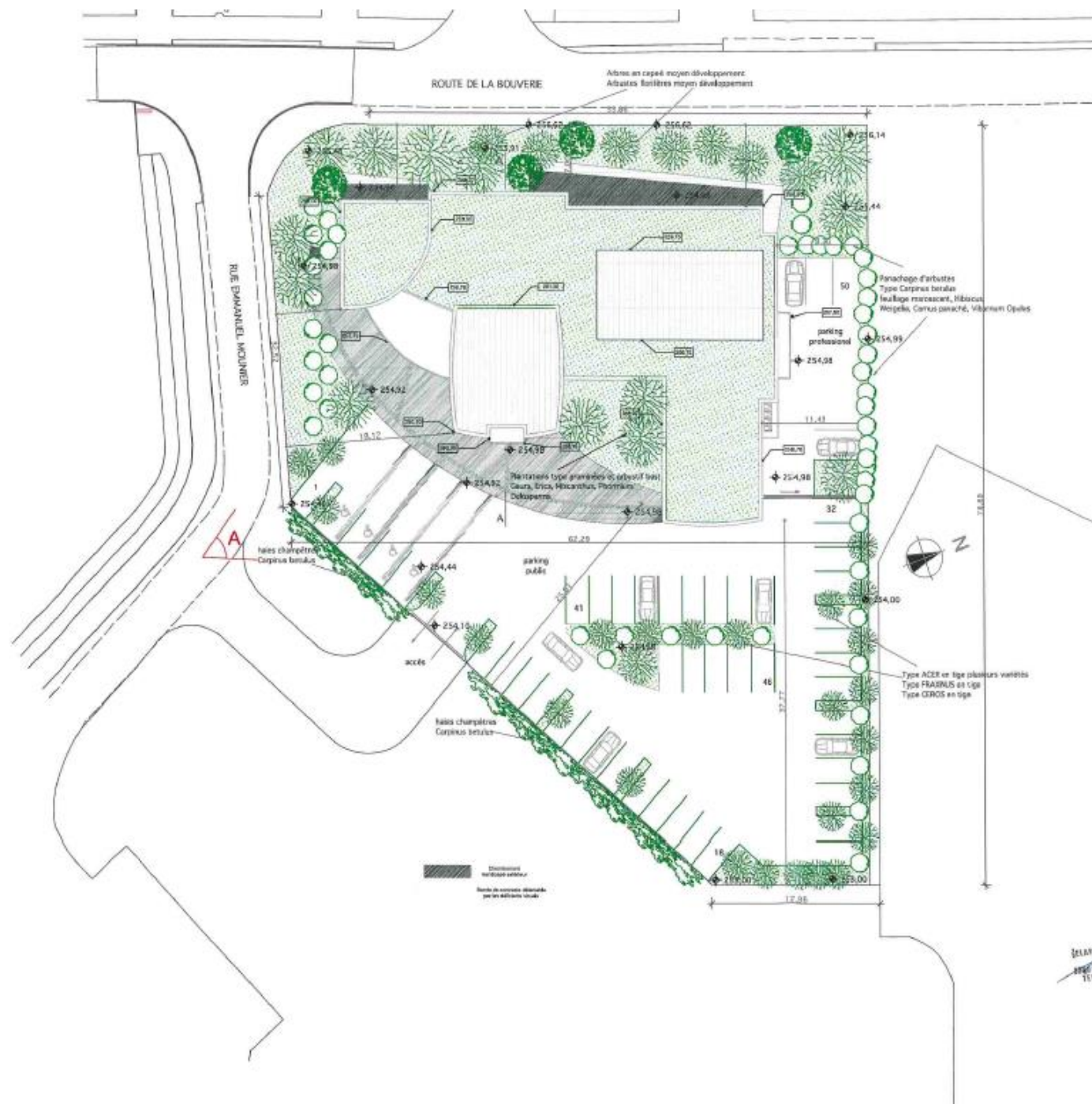


Objectif :

- Chantier : début des travaux avant l'été 2025
- Livraison : début 2026

Permis déposé le 31/01/2024

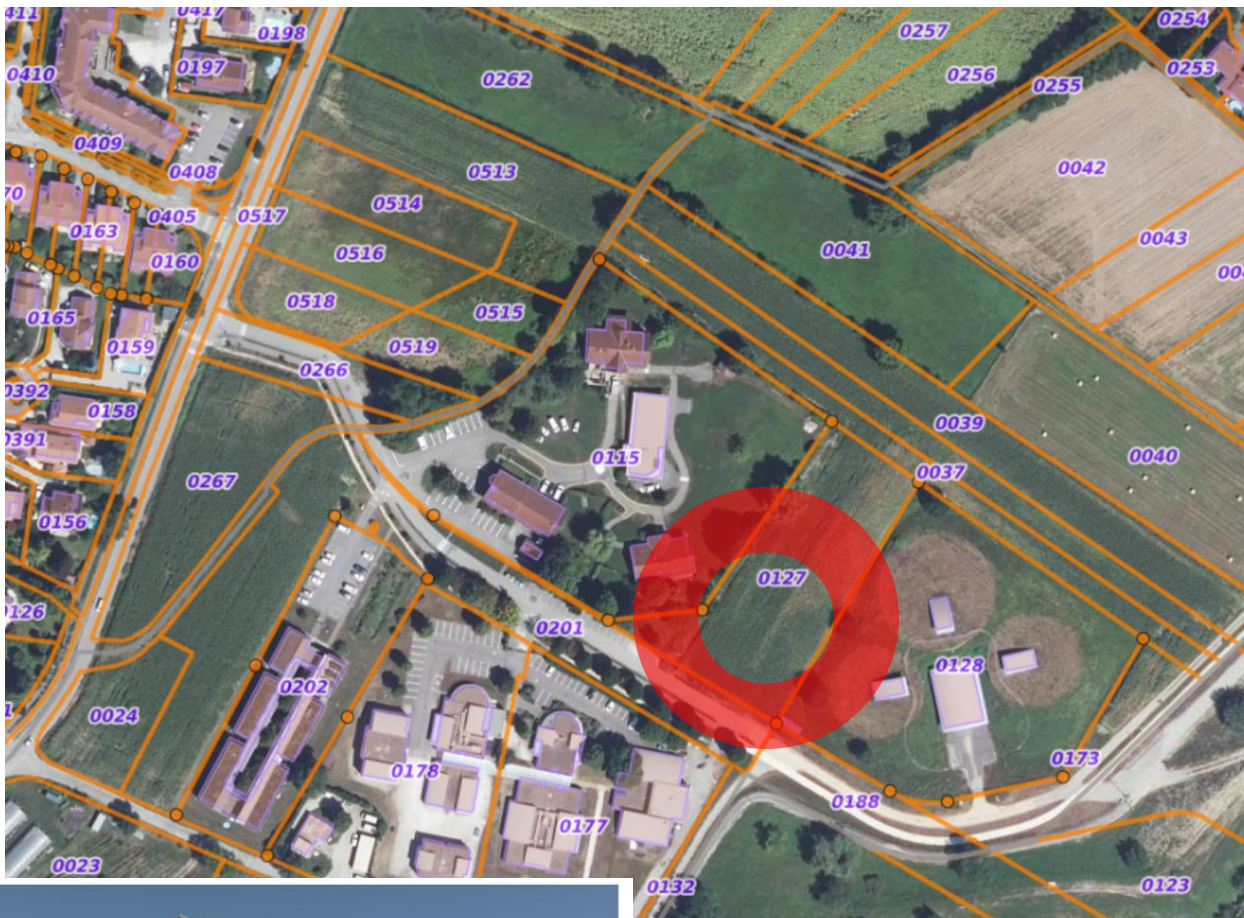
Permis tacite le 16/07/2024





Pompes Funèbres Intercommunales





Dépôt du PC le 10/12/2024
Complété le 04/02/2025
Permis soumis à l'avis de l'ABF

Maison pour l'emploi

La maison pour la formation et de l'emploi de Crolles sera composée de bureaux, salles de réunions et salle de conférence.

Elle accueillera également les locaux de la Direction Autonomie, Santé, Solidarité et Enfance, Jeunesse, Parentalité de la CCLG.

Un bâtiment éco-responsable :

Bâtiment préfabriqué au maximum. Mur en structure bois et isolation paille ; Toitures en structure bois et préfabriquées sous forme de caissons en ateliers ; Majorité des planchers en structure bois et chape sèche ; Menuiseries en bois ; Toiture métallique aspect zinc ; Panneaux photovoltaïques ; Chauffage géothermique.





Prévention des risques d'inondation Restauration des milieux aquatiques

Communes de Bernin et Crolles

Réunion publique sur les aménagements du Craponoz

Lundi 10 mars 2025, 18h, Salle de l'Atelier, Crolles



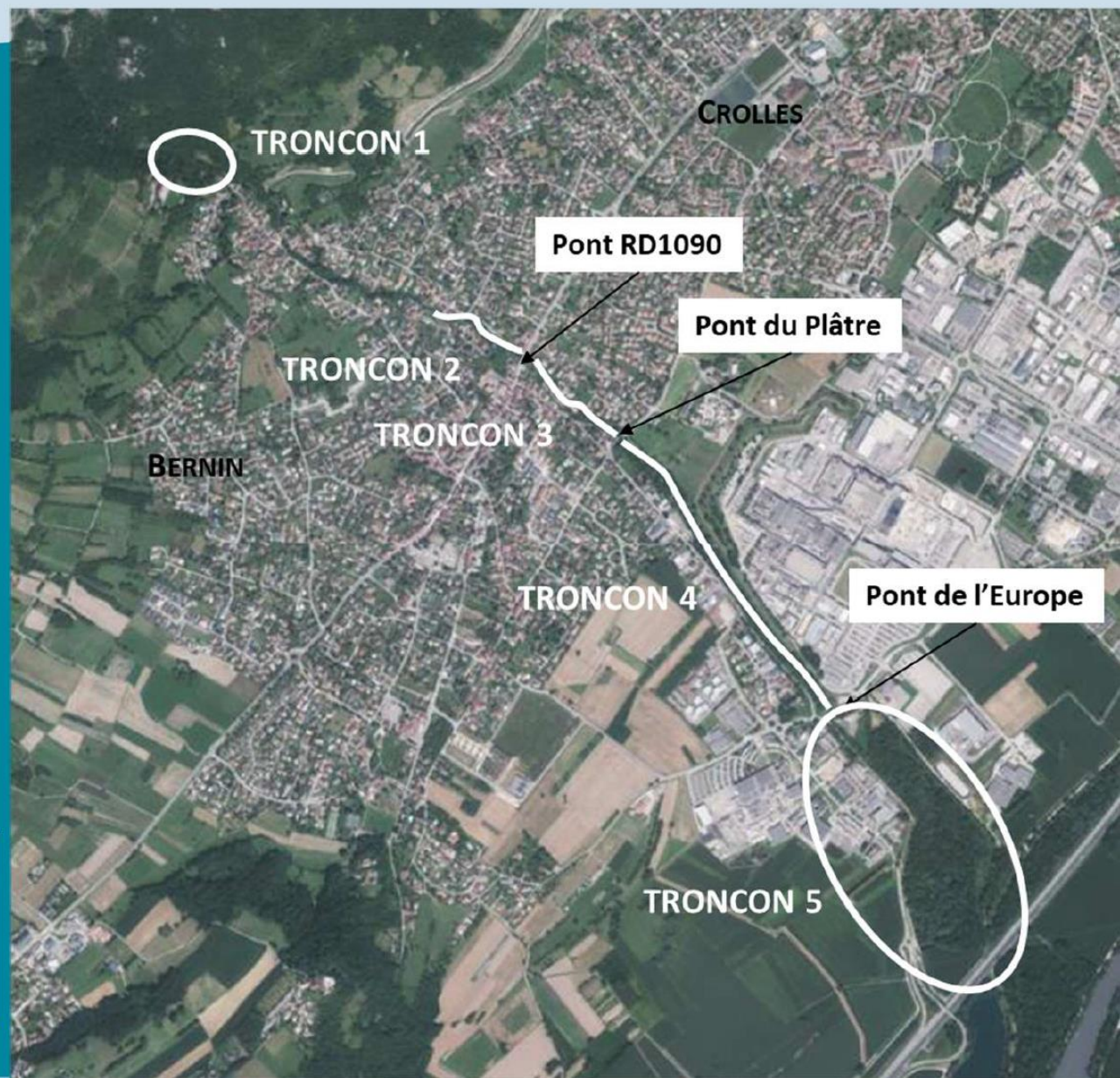
Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



Comment ? Les travaux envisagés

- *Gestion du transit de matériaux*
 - *Restauration du lit*
- *Augmentation du gabarit du lit*
- *Optimisation des protections*
 - *Confortement de digues*
- *Mise en adéquation de la capacité de rétention des écoulements*

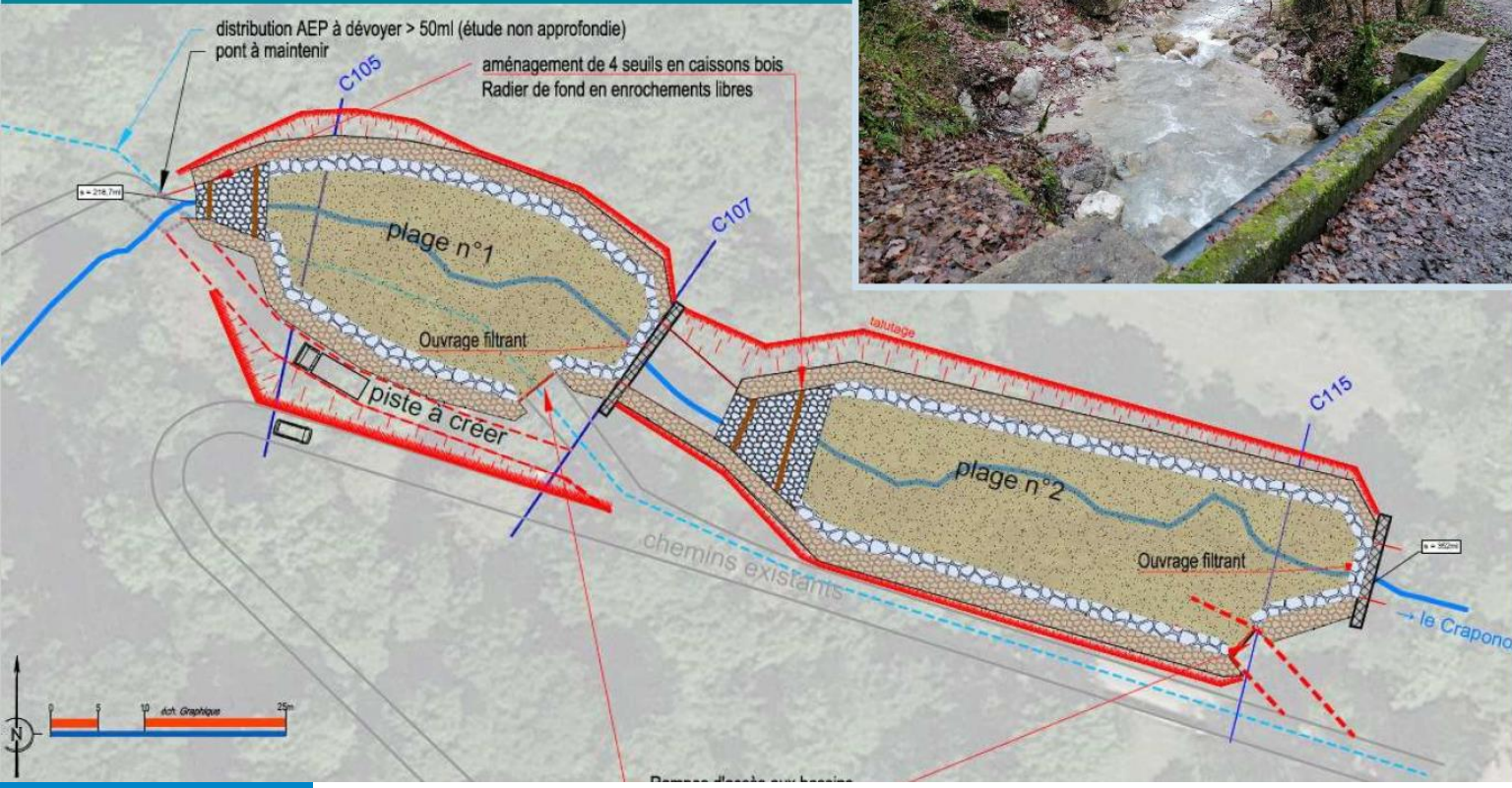
En jaune : Les modifications apportées au projet à la suite de la concertation volontaire animée en 2024 – début 2025



TRONCON 1 : Gestion du transit de matériaux

Ouvrage de régulation
Piège à embâcles

$V = 5\,000\text{ m}^3$



Confortement des seuils existants en
aval de l'ouvrage de régulation

TRONCON 2 : Augmentation du gabarit et restauration du lit



ETAT INITIAL



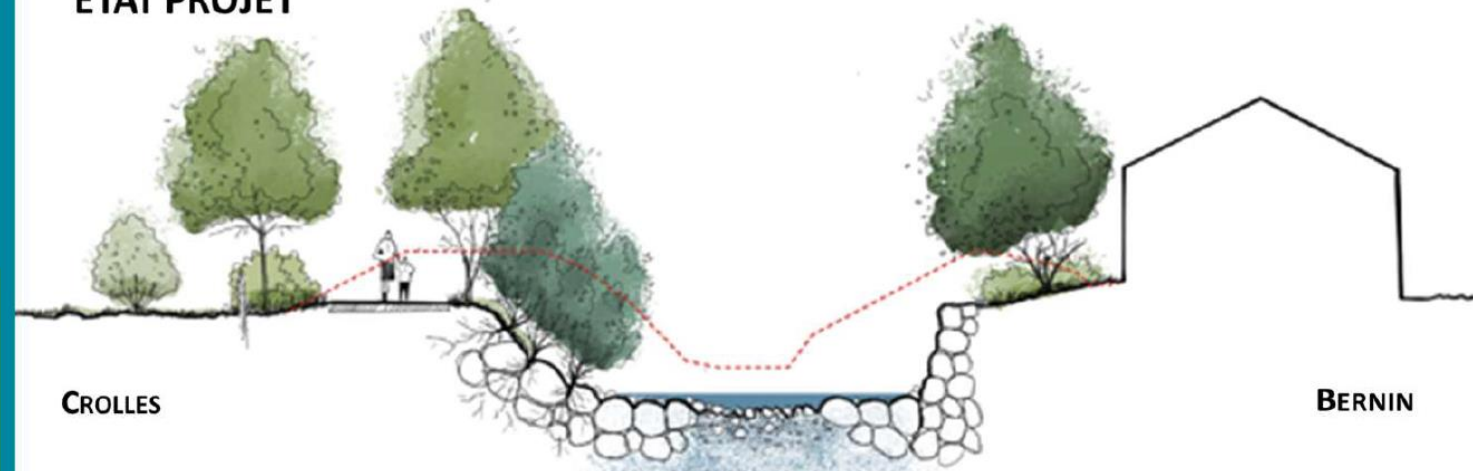
ETAT PROJET



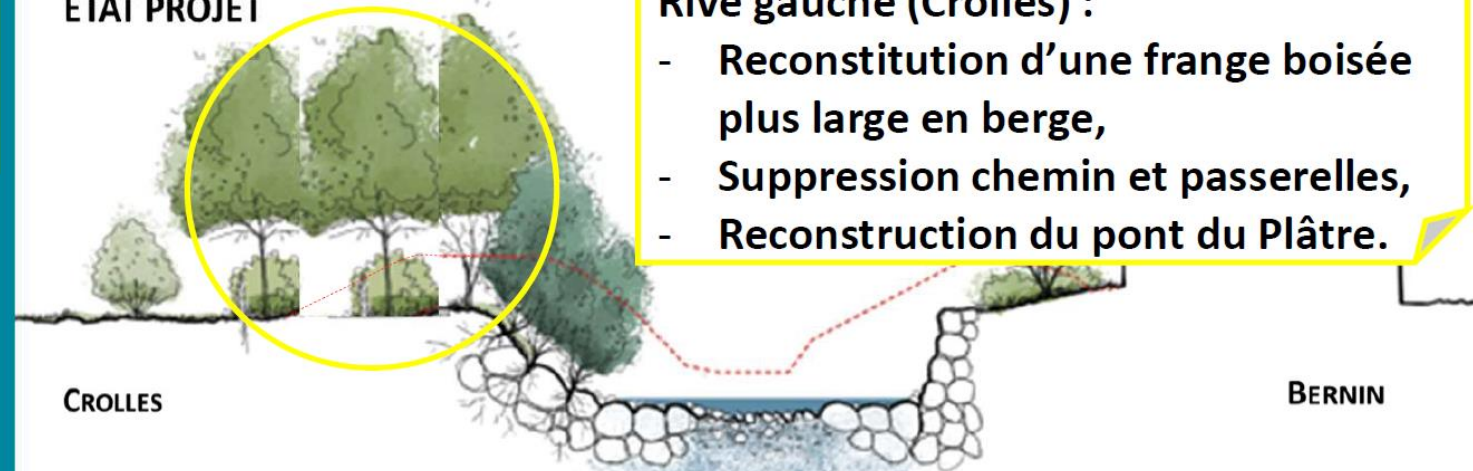
TRONCON 3 : Restauration du lit



ETAT PROJET



ETAT PROJET



Rive gauche (Crolles) :

- Reconstitution d'une frange boisée plus large en berge,
- Suppression chemin et passerelles,
- Reconstruction du pont du Plâtre.

TRONCON 4 : Restauration du lit et confortement des digues



Rive gauche (Crolles) :

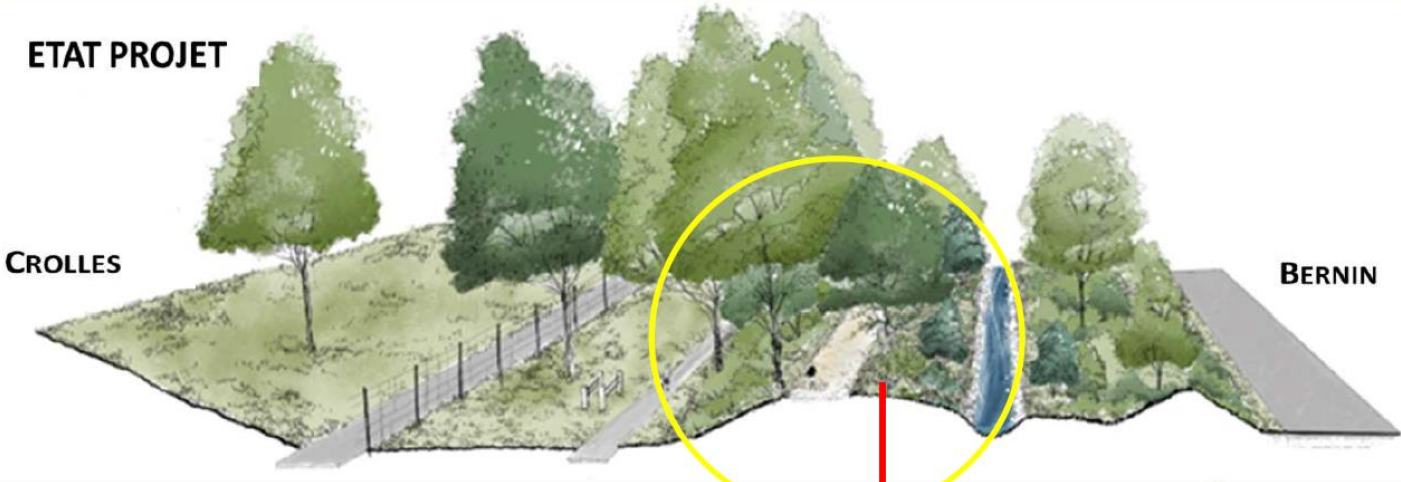
- Conservation de la digue rive gauche (palplanches),
- Préservation de 4 600 m² de surface arborée.



ETAT INITIAL



ETAT PROJET



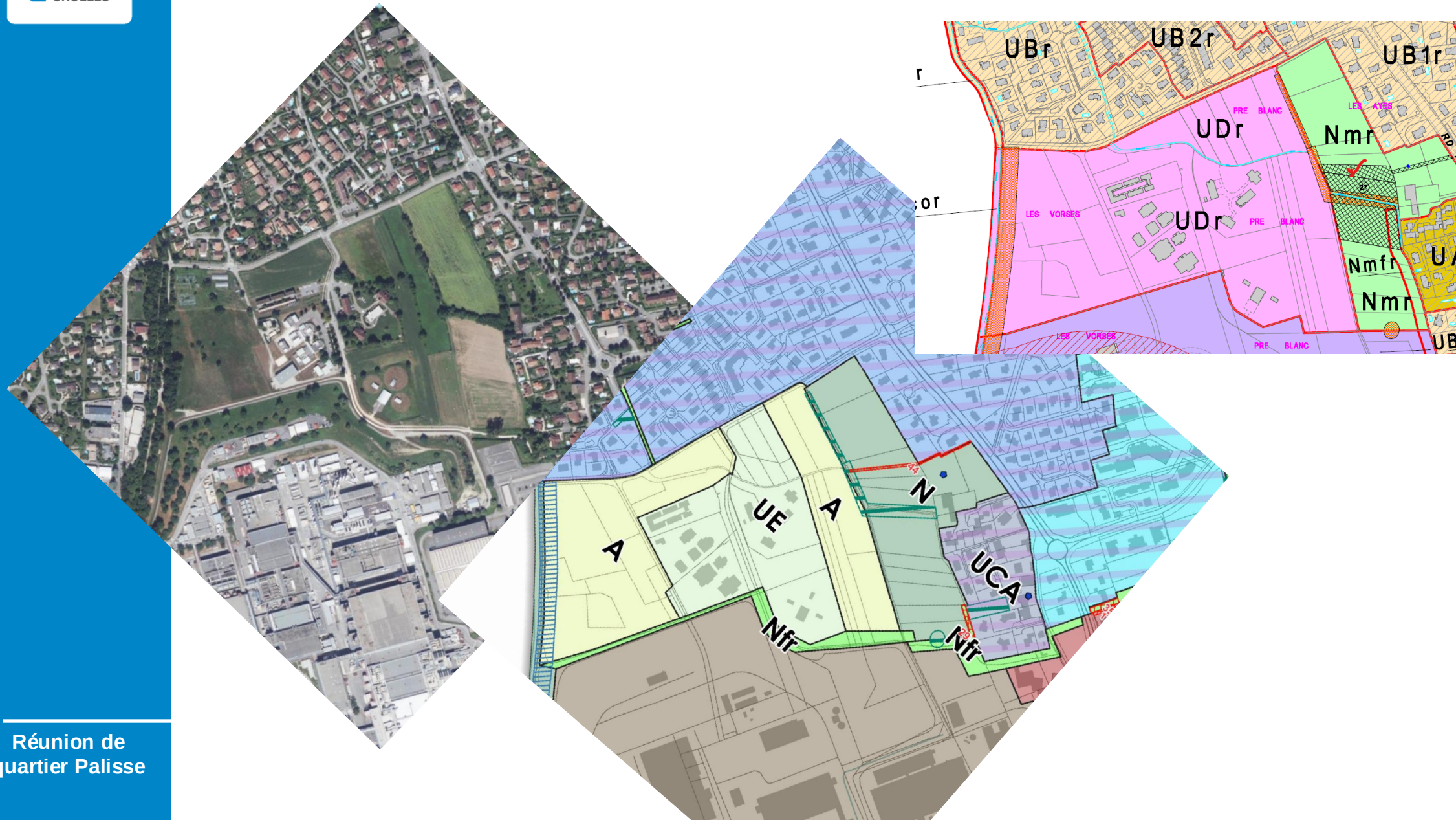
Restauration des fonctionnalités naturelles

-  Amélioration trame verte (continuité et/ou largeur)
-  Amélioration fonctionnalité et diversité alluviale
-  Amélioration complémentaire

→ Amélioration des habitats favorables aux espèces communes et protégées

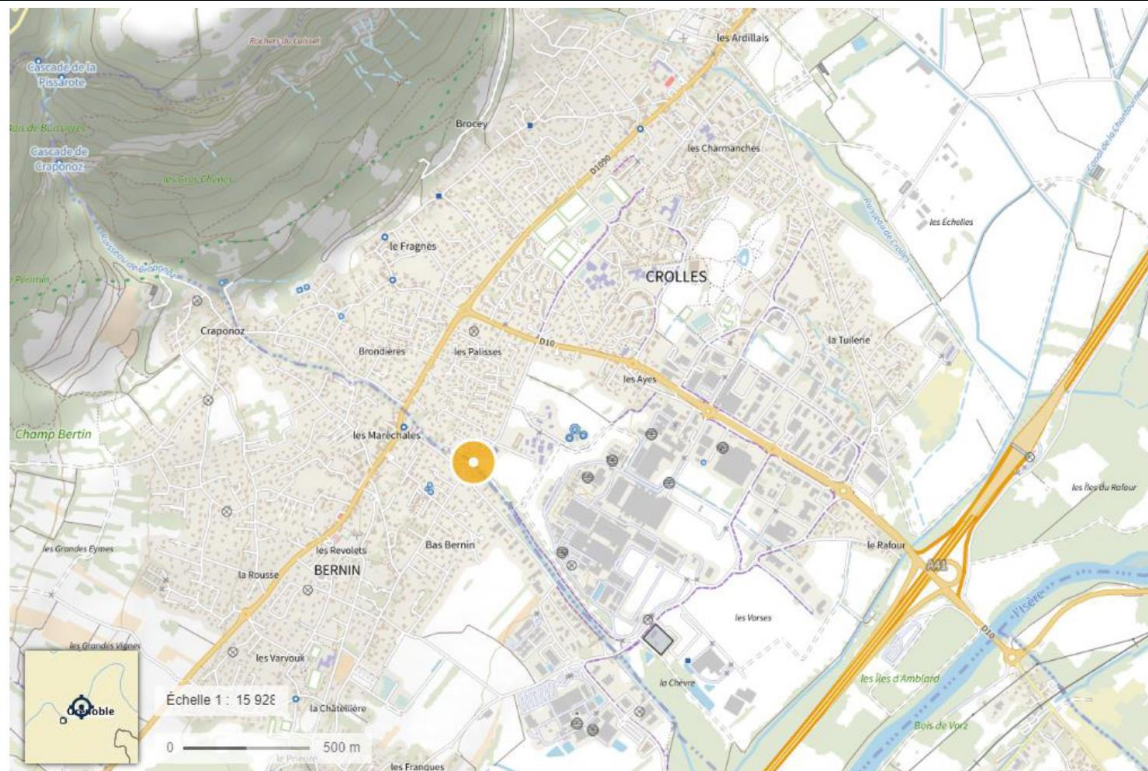


Zoom sur secteur pré Noir

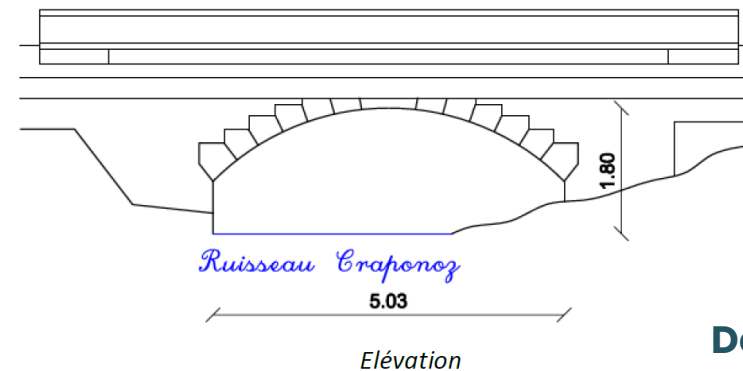


Pont du Plâtre

Localisation :



Elévation amont



Décollement joint



Joints dégarnis



Vente de l'Abbaye



Visite de l'Abbaye le 17 mars 2025
avec Mme Dastarac, Architecte des
Bâtiments de France.



Questions/réponses





Réunion de
quartier Palisse



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

SECTEUR PALISSE, PALISSERAIE, MANOIR, AVENUE DE L'ABBAYE

À vous la parole !

